



Addendum / Addenda

No./N^o
2

Project Description / Description de projet BOU- Toiture entrepôt et L1-L2, 75 de Mortagne Boucherville		
Solicitation No./ No de sollicitation 15-22047	Project No./N ^o de projet BOU14125	W.O. No./N ^o d'ordre de travail
Project Engineer / Ingénieur de projet Martin Legris		Date 15 juillet 2015
<p>Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.</p>		<p>Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.</p>

1. Les informations qui suivent complètent (ou remplacent selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres.
Voir : A-2 , Dossier 14125 émis en date du 15 juillet 2015 de l'Architecte Michel Faucher

END / FIN

ADDENDA A-2

Maître de l'ouvrage
Conseil National de Recherches du Canada
Boucherville (CNRC)

Date
2015-07-15

Ouvrage	Dossier archit. :
Réfection des toitures, Secteur L1-L2 et Garage	1 4 1 2 5

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en en indiquant le numéro et la date dans leur soumission, faute de quoi celle-ci pourrait être rejetée.

Les entrepreneurs généraux sont responsables du suivi de cet addenda à tous les sous-traitants avec qui ils désirent collaborer.

2.1 Architecture

Toiture	
.1	Feuille A4, Notes réfection : Éliminer la note R1 sur la vue en plan et dans le tableau. Aucun revêtement métallique requis pour les remontés des parapets sur ce bassin. Les remontées seront effectuées en membrane comme indiqué sur le détail 2/A5 de la feuille A5.

Préparé par l'architecte	Nom et titre du signataire	
	Michel Faucher, architecte	
	Signature	Date
		2015-07-15